



Unité régionale de soutien aux cadets (Est)
CP 100 succursale Bureau-chef
Richelain QC J0J 1R0

1087-16-6 (J35 O Entr expédition)

22 juin 2017

Liste de distribution

COURSE D' AVENTURE « FOURAID » 2017
DIRECTIVE DE MISE EN CANDIDATURE

Référence : OAIC 40-01

SITUATION

1. Conformément à la référence, la course d' aventure FOURAID se déroulera dans le cadre des expéditions régionales du programme des cadets de l' Armée. Elle permettra aux participants de mettre en pratique et développer leurs compétences en leadership, navigation, vélo de montagne et course en sentiers. Cette compétition contribuera également à promouvoir la bonne condition physique puis à rehausser les concepts de soi, tels que la confiance, l' autonomie, l' estime, le surpassement et l' autodiscipline.
2. Le FOURAID estival 2017 se déroulera sur la Base des FAC de Valcartier du 2 au 4 septembre 2017.

MISSION

3. L' URSC Est planifiera, organisera et dirigera la course d' aventure FOURAID offerte à l' ensemble des CC et officiers CIC de l' URSC E.
4. Cette course d' aventure sera entièrement encadrée par du personnel membre de la SAIOC et sera composée des éléments suivants :
 - a. course en sentiers;
 - b. vélo de montagne; et
 - c. canot.

EXÉCUTION

5. Le FOURAID 2017 sera organisée par l' URSC Est à Base des FAC de Valcartier, du 2 au 4 septembre 2017. La course proprement dite se déroulera le dimanche 3 septembre. Les 2 et 4 septembre sont des journées de déplacement pour les équipes.

6. Une fois la sélection effectuée, chaque équipe recevra les instructions de ralliement (IR) par courriel; celles-ci seront publiées sur l'*intranet* de l'URSC E - *Share Point*. Toutes les informations relatives aux déplacements ainsi que d'autres instructions sur le déroulement de la course s'y trouveront.

INSTRUCTIONS GÉNÉRALES

7. La Composition des équipes - Cadets. Une équipe doit être composée de trois participants. Chaque CC pourra inscrire deux équipes **en prenant soin d'indiquer sa priorité**. Dans le cas où des places seraient disponibles la deuxième équipe (priorité 2) pourrait alors être sélectionnée.

8. Les CC ne pouvant présenter une équipe complète pourront préalablement se jumeler à un autre CC. L'organisation FOURAID n'est pas responsable du jumelage entre les CC. Le cas échéant un courriel devra alors être acheminé au directeur-adjoint de la compétition en précisant la composition de l'équipe (nom des cadets et leur CC correspondant). Les équipes incomplètes ne seront pas sélectionnées.

9. Les équipes seront représentées dans les catégories suivantes :

- a. équipe masculine;
- b. équipe féminine; et
- c. équipe mixte.

10. Composition des équipes –Membre de la SAIOC et Partenaires. À titre bénévole, la course d'aventure FOURAID est également ouverte aux membres de la SAIOC et à certains de nos *Partenaires*. À ce titre et pour les membres de la SAIOC, ils devront s'assurer d'avoir complété l'annexe A de l'OAIC 23-11 et la préserver dans son dossier personnel. Chaque CC pourra être représenté par une équipe seulement. Une équipe doit être composée de deux participants.

11. Pour les CC ne pouvant présenter une équipe complète, ils pourront se jumeler préalablement à un autre CC. Il s'agira de bien spécifier le CC dans la case appropriée du formulaire disponible à l'annexe C.

12. Ces derniers compétitionneront en équipe de deux dans l'une des catégories suivantes :

- a. équipe masculine;
- b. équipe féminine; et
- c. équipe mixte.

13. À la discrétion et selon la gestion des cmdts de CC, cette journée pourrait être rémunérée parmi les 25/35 jours du CC.

14. Nom d'équipe. Chaque équipe devra se trouver un nom d'équipe. Le nom doit être de bon goût et peut être relié au plein-air, sports, au dépassement, à l'effort physique, l'environnement, etc. comme « Windigo, H2O, X-Trème », par exemple. L'organisation se réserve le droit de refuser un nom d'équipe basé sur le critère de bon goût.

15. Nombre d'équipe limite. Pour des raisons logistiques, nous devons limiter le nombre d'équipes participantes. Ainsi, il a été convenu qu'il y aura un maximum de 25 équipes de cadets et 5 équipes provenant de la SAIOC et de nos Partenaires. Advenant que le nombre d'inscription dépasse le nombre d'équipe prédéterminé, le concept du premier inscrit sera le critère de sélection.

16. Déroulement de la course. Les équipes participeront à une course d'une durée maximale de 8 heures. À l'aide d'une carte, d'une boussole et d'un GPS, celles-ci devront se déplacer le plus rapidement possible tout en localisant des points de contrôle disposés le long des parcours.

17. Un guide du compétiteur à l'intention des participants sera disponible sur l'*intranet* de l'URSC E - *Share Point*. Plusieurs informations essentielles y seront contenues dont les règlements, le matériel requis, l'horaire et une carte donnant un aperçu du parcours.

18. Remise de prix. Une remise de médaille de bronze, d'argent et d'or sera effectuée pour chacune des catégories. Dans le cas qu'il y aurait moins de cinq équipes au sein d'une catégorie, seule la médaille d'or sera remise.

INSTRUCTIONS ADMINISTRATIVES

19. Une fois sélectionnés, les participants recevront les informations détaillées concernant le FOURAID et les déplacements via des instructions de ralliement et administratifs.

20. À l'annexe A vous trouverez les critères de sélection et processus de demande pour les cadets.

21. À l'annexe B vous trouverez les critères de sélection et processus de demande pour les membres de la SAIOC. Le formulaire d'inscription se trouve à l'annexe C.

22. Les Officiers de la SAIOC et cadets-cadre intéressés à travailler comme personnel de soutien / d'encadrement, bien vouloir acheminer votre intérêt et vos qualifications par courriel au Capt J. Pilette à : julie.pilette@cadets.gc.ca **APT le 9 juillet 2017** en indiquant, en ordre de priorité, les postes convoités. À l'annexe D et sous forme d'organigramme, vous trouverez les postes disponibles.

POINT DE CONTACT

23. Le J35 O entraînement expédition (J35 O Entr Exp), le capitaine Denis Lefebvre est le BPR régional du FOURAID. Ses coordonnées sont les suivantes :

- a. bureau : 450-358-7099, poste 6173/1-800-681-8180, poste 668-6815;
- b. cellulaire : 450-210-1149;
- c. courriel : denis.lefebvre@forces.gc.ca.

24. L'équipe principale ci-dessous a été mandatée aux postes suivants :

- a. Capt Philippe Bonnardel : Directeur;
- b. Capt Julie Pilette : Directrice-adjointe; et
- c. Capt Simon Gasse : Chef de course.

Le J35 Chef Entr & Plans,

// Original signé //

Lcol C. De Ciccio

ANNEXES

3/4

Annexe A - Critères de sélection des cadets et processus de demande et de sélection
Annexe B - Critères de sélection des membres de la SAIOC et processus de demande
Annexe C - Formulaire d'inscription – Membre de la SAIOC
Annexe D – Postes de soutien et d'encadrement (organigramme)

Liste de distribution

Exécution

J35 OR Entraînement régional
J35 O Entr Expédition
J5 O Entr Plans (Armée)
Directeur du FOURAID
Directrice-adjointe FOURAID
Chef de course FOURAID
Cmdt CCRAC (105)

Information

Cmdt
J3 OR (Mtl) (St-Jean) (Québec)
J3 O Instr Zone
J3 Coord Sout Instr
J35 O Coord CEC Valcartier
DG Ligues des cadets de l'Armée (Québec)

Critères de sélection des cadets et processus de demande et de sélection

1. Tous les cadets intéressés doivent répondre aux critères de sélection suivants (en ordre de priorité) :
 - a. qualifié étoile d'argent,
 - b. avoir minimalement complété l'OREN 326 (centre d'expédition - EEA),
 - c. avoir atteint minimalement le niveau de motivation bronze du NECPC entre le 1^{er} septembre 2016 et la journée de la compétition,
 - d. être médicalement apte conformément à l'OAIC 16-02 **et ne pas avoir de restrictions médicales**, et
 - e. avoir complété le processus de validation de la condition médicale ainsi que la validation des renseignements personnels dans Forteresse.

2. Tous les cadets intéressés doivent aussi répondre aux critères de sélection suivants :
 - a. posséder un dossier exemplaire de service à titre de cadet et avoir fait preuve d'un niveau élevé de discipline personnelle,
 - b. posséder de bonnes habiletés techniques en plein air,
 - c. avoir un intérêt marqué envers le programme expédition,
 - d. avoir le consentement éclairé de son parent/tuteur, et
 - e. être recommandé par le commandant.

3. Le processus de demande suivant sera suivi :
 - a. les cadets effectueront les tâches suivantes :
 - i. informer l'officier d'administration du CC qu'ils aimeraient poser leur candidature pour participer à la compétition, et
 - ii. remplir les sections 1 à 4 du formulaire intitulé Demande de participation – cours, postes et activités (DPCPA).

 - b. les officiers d'administration effectueront les tâches suivantes :
 - i. imprimer et afficher la feuille d'information sur la course d'aventure FOURAID,
 - ii. fournir la DPCPA aux cadets,
 - iii. vérifier que la DPCPA est correctement remplie,
 - iv. entrer l'information dans Forteresse,
 - v. s'assurer que le processus de validation de la condition médicale ainsi que la validation des renseignements personnels dans Forteresse sont complétés,
 - vi. veiller à ce que les cadets répondent aux critères de sélection de la manière décrite dans la feuille d'information et remplir la section 5 de la DPCPA,
 - vii. envoyer la DPCPA remplie au commandant du CC aux fins d'approbation,
 - viii. entrer l'approbation et la justification du commandant du CC dans Forteresse,

- ix. soumettre à l'URSC le formulaire de demande rempli, au moyen de Forteresse, **APTL le 9 juillet 2017**, et
 - x. détruire la copie papier de la DPCPA.
- c. les commandants effectueront les tâches suivantes :
- i. veiller à ce que les cadets répondent aux critères de sélection;
 - ii. remplir la section 7 de la DPCPA, et
 - iii. envoyer la DPCPA à l'officier d'administration aux fins de soumission à l'URSC.
- d. l'URSC Est effectuera les tâches suivantes :
- i. effectuer un examen du dossier du cadet dans Forteresse,
 - ii. effectuer un examen de la compatibilité, le cas échéant,
 - iii. dans Forteresse, entrer que la décision est « sélectionné », « en attente » ou « refusée » **APTL dans la semaine du 9 juillet 2017**, et
 - iv. le processus suivant sera suivi une fois que l'URSC E aura indiqué qu'un cadet est « sélectionné ».
- e. les cadets effectueront les tâches suivantes :
- i. s'ils refusent la place, remplir la section 3 du formulaire intitulé Acceptation et consentement – Cours, postes et activités (ACCPA), ou
 - ii. s'ils acceptent la place, remplir les sections 3, 4 et 5 du formulaire ACCPA et la transmettre à l'officier d'administration du CC.
- f. les officiers d'administration effectueront les tâches suivantes :
- i. imprimer et distribuer aux cadets sélectionnés le formulaire intitulé Offre de participation – Cours, postes et activités,
 - ii. imprimer et distribuer aux cadets sélectionnés le formulaire ACCPA; recueillir le formulaire ACCPA rempli,
 - iii. entrer dans Forteresse la décision des cadets **APT le 17 juillet 2017**, et
 - iv. classer le formulaire ACCPA rempli.

Critères de sélection des membres de la SAIOC (compétiteur) et processus de demande

1. Tous les officiers intéressés à participer comme compétiteurs doivent répondre aux critères de sélection suivants :
 - a. IDSGPM 00232-02 (SAIOC Armée),
 - b. être médicalement apte conformément à l'OAIC 34-45 **et ne pas avoir de restrictions médicales**,
 - c. être physiquement apte et capable de participer à tous les aspects de la course (les membres doivent avoir atteint le niveau bronze (16 ans) du NECPC entre le 1^{er} septembre 2016 et le 26 juin 2017,
 - d. faire partie de l'effectif dans un poste établi au sein d'un CC et participer activement à l'organisation des cadets, et
 - e. être recommandé par le commandant du CC.

2. Le processus de demande suivant sera suivi :
 - a. les membres de la SAIOC effectueront les tâches suivantes :
 - i. remplir le formulaire d'inscription d'équipe à l'annexe C;
 - ii. le tout doit être envoyé à l'attention du Capt Julie Pilette par courriel à julie.pilette@forces.gc.ca **APT le 9 juillet 2017**. Un accusé réception sera émis;
 - iii. les membres de la SAIOC sélectionnés devront confirmer qu'ils acceptent de participer au FOURAID au Capt Julie Pilette par courriel à julie.pilette@forces.gc.ca **APT le 17 juillet 2017**.

 - b. l'organisation du FOURAID effectuera les tâches suivantes :
 - i. examiner la demande et confirmer que le candidat répond aux critères de sélection (qualifications requises);
 - ii. sélectionner les équipes de la SAIOC;
 - iii. établir une liste en ordre de priorité; et
 - iv. annoncer les sélections **APTL dans la semaine du 11 juillet 2017**.

Formulaire d'inscription compétiteur – Membre de la SAIOC

| GRADE | NOM | PRÉNOM | NM | SEXE | CC | COURRIEL | NO DE TÉL |
|--------------|------------|---------------|-----------|-------------|-----------|-----------------|------------------|
| | | | | | | | |
| | | | | | | | |

Nom de l'équipe : _____

Organigramme – Postes à combler*

*Les cases bleues correspondent aux postes à combler

